



<b>COMITÉ DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE</b>
<b>Trente-septième session</b>
<b>Rome, 17-22 octobre 2011</b>
<b>Point VI</b>
<b>CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION – ACCORD SUR LES OBJECTIFS, LES PRINCIPES FONDAMENTAUX, LA STRUCTURE ET LES ACTIVITÉS</b>

---

## Table des matières

---

	Paragraphe
I. CONTEXTE, DÉCISIONS ANTÉRIEURES ET OBJECTIF DU PRÉSENT DOCUMENT	4
II. NATURE, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION	5 - 7
III. STRUCTURE ET CONTENU DU CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION	8 - 12



1. Comme indiqué dans le document CFS:2011/8, le présent document a été mis au point par un groupe de travail à composition non limitée du Bureau du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Le Bureau du CSA l'a approuvé le 31 mars 2011. Le présent document n'est pas contraignant pour l'élaboration d'un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, qui sera mise en place après la trente-septième session du CSA. Il n'est joint qu'à titre d'information.

## **I. CONTEXTE, DÉCISIONS ANTÉRIEURES ET OBJECTIF DU PRÉSENT DOCUMENT**

2. Document sur la Réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (alinéa iii) du paragraphe 6): «Élaborer un cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition, en vue d'améliorer la coordination et de guider les actions synchronisées des nombreuses parties prenantes. Le cadre stratégique mondial sera suffisamment souple pour pouvoir être ajusté en fonction des changements de priorité. Il s'appuiera sur les cadres existants, comme le Cadre global d'action (CGA) des Nations Unies, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.»

3. Décision du CSA en plénière sur le cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition à sa trente-sixième session: «Le Comité est convenu d'engager un processus de consultation ouvert, qui sera conduit par le Bureau du CSA avec l'assistance du Secrétariat conjoint et en collaboration étroite avec le Groupe consultatif, et avec la participation de toutes les parties prenantes, afin de mettre au point la première version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition d'ici à octobre 2012, qui fera l'objet de mises à jour régulières faisant écho aux conclusions et aux recommandations du CSA. La première étape de ce processus de consultation ouvert sera de trouver un accord sur les objectifs du Cadre stratégique mondial, ses principes fondamentaux et sa structure, en prenant en compte les cadres existants. Au cours du processus, le Groupe d'experts de haut niveau apportera éventuellement sa contribution sur des questions définies comme prioritaires par le CSA.»

4. Afin de donner suite à la décision du CSA, le Bureau du CSA a créé un groupe de travail sur le Cadre stratégique mondial. Après avoir mis en place et développé un processus de consultation par voie électronique et au moyen de réunions, le groupe de travail, coordonné par le Brésil, est parvenu à un accord sur la proposition ci-après, que le Bureau du CSA a approuvé le 31 mars 2011. Le présent document met fin à la première étape du processus d'élaboration de la première version du Cadre stratégique mondial d'ici à octobre 2012.

## **II. NATURE, OBJECTIFS ET PRINCIPES DU CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION**

5. Le Cadre stratégique mondial sera un document unique et en évolution constante, qui devra être approuvé par la Plénière du CSA. Lorsqu'une première version du document aura été approuvée, elle pourra être mise à jour par la Plénière, à l'issue du débat sur les questions générales et des procédures ordinaires du CSA.

6. Le Cadre stratégique mondial a pour objectif général de fournir un instrument dynamique qui permette de renforcer le rôle du CSA et d'en faire une plateforme pour améliorer la coordination et synchroniser les actions menées par un large éventail de parties prenantes à l'appui des mesures prises par les pays, ou déployées à l'échelle régionale ou mondiale, pour prévenir d'éventuelles crises alimentaires, éliminer la faim et concrétiser la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous les êtres humains.

7. Les pays et les autres parties prenantes ne seront pas juridiquement liés par le Cadre stratégique mondial. En l'adoptant ou en l'approuvant, ils le reconnaîtront comme étant un document qui sera utile pour la convergence et la synchronisation des actions relatives à la gouvernance des questions concernant la sécurité alimentaire et la nutrition, et un document dont ils s'engagent à adopter les principes, les options et la base politique de façon appropriée selon leurs nécessités et leur situation particulière.

### **III. STRUCTURE ET CONTENU DU CADRE STRATÉGIQUE MONDIAL POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA NUTRITION**

8. La structure et le contenu du Cadre stratégique mondial doivent être conformes à l'ambition, aux rôles et aux principes directeurs du CSA et, plus précisément, à ceux définis à ce sujet dans le document relatif à la réforme du CSA et détaillés dans le présent document.

9. Le contenu du Cadre stratégique mondial sera élaboré à partir des procédures et des mécanismes du CSA, notamment du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition et de la cartographie des activités en faveur de la sécurité alimentaire; d'autres cadres, directives et processus de coordination existant à tous les niveaux<sup>1</sup>, des expériences et des évaluations au niveau national, des meilleures pratiques, du dialogue et de la participation des parties prenantes; ainsi que des enseignements tirés et des données étayées par des preuves. De cette façon, le CSA peut:

- identifier les principaux défis et possibilités concernant la sécurité alimentaire et la nutrition;
- identifier les actions prioritaires dans divers domaines et contextes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition;
- renforcer et diffuser les options et les recommandations en matière de politiques sur un ensemble de questions liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition;
- encourager la convergence de vues en faveur de certains types de stratégies, de politiques et de programmes liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et promouvoir leur crédibilité à l'échelle internationale;
- recommander des principes et des options applicables aux mécanismes et aux systèmes de gouvernance pour élaborer et mettre en œuvre les stratégies relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition;
- encourager la coordination en vue de réduire les chevauchements d'activités et les lacunes lors des interventions, notamment du point de vue financier.
- rassembler les signaux et les recommandations générales à un niveau macroéconomique au sujet des problèmes et des goulets d'étranglement qui sont en train de se produire dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- recommander les éléments fondamentaux de stratégies, de plans d'action et d'engagements qui pourraient être adoptés par les parties prenantes à différents niveaux;
- mettre en évidence les différences de politiques et de pratiques, dans les domaines liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition, que pourraient favoriser un consensus et une convergence à venir;

---

<sup>1</sup> Notamment, sans que cela soit exhaustif: les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale; le Cadre global d'action mis à jour de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire; l'Évaluation internationale des connaissances agricoles, de la science et de la technologie pour le développement (EICASTD); le Cadre d'action pour renforcement de la nutrition; les principes de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural; Nouveaux défis et options pour revitaliser les communautés rurales; les cadres du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et le Cadre pour la sécurité alimentaire en Afrique; et les cadres pertinents relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition à l'échelon régional et national.

- encourager l'adoption de stratégies nationales associant des objectifs à court terme et à long terme, et identifier les moyens permettant à la communauté internationale d'aider les pays à investir pour assurer la jonction entre le court et le long terme.
10. Afin de mieux aider le CSA à promouvoir la coordination et la convergence, il faudrait que les recommandations qui figurent dans le Cadre stratégique mondial soient sélectionnées avec soin, en tenant compte des priorités et en veillant à la cohérence, en permettant une certaine flexibilité et en tenant compte également des réalités de chaque pays et de chaque région.
11. Les cinq Principes de Rome pour une sécurité alimentaire mondiale durable serviront, s'il y a lieu, de base au développement des analyses et des recommandations du Cadre stratégique mondial.
12. En principe, le Cadre stratégique mondial pourrait se présenter selon le plan suivant dans chaque section : i) analyse des défis et possibilités; ii) recommandations générales, convergence, résultats attendus; et iii) risques, inconnues et possibilités d'amélioration.